



Communiqué de presse

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente Pays d'Entre Touvre & Charente

21 octobre 2015

■ Lancement de l'opération « Éco-Défis des Artisans - Commerçants » en Pays d'Entre Touvre & Charente



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Charente



Au travers du programme européen LEADER 2014-2020 du GAL de l'Angoumois, le Pays d'Entre Touvre & Charente est impliqué dans les actions de **protection de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie**.


Afin d'accompagner cette démarche, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente a décidé d'engager un partenariat avec le Pays d'Entre Touvre & Charente et le Groupe d'Action Locale de l'Angoumois pour lancer l'opération « **Éco-Défis des Artisans - Commerçants** ».




Cette opération, qui a été engagée sur la Commune d'Angoulême en 2013 puis sur le territoire du Pays Ruffécois en 2014, consiste à conseiller et à valoriser, par l'obtention d'un **label**, les Artisans - Commerçants engagés en matière de protection de l'environnement ou développement durable.


S'engager dans cette opération en territoire d'Entre Touvre & Charente, c'est bénéficier :



 d'un **avantage commercial** fort : « 90 % des consommateurs interrogés sont prêts à privilégier un commerçant ou un artisan qui met en place des pratiques respectueuses de l'environnement » (Source : enquête consommateurs septembre 2008 Val-de-Marne),

 d'une **notoriété renforcée** auprès des acteurs locaux,

 d'une **communication dynamique** relayée par l'ensemble des partenaires de l'opération mettant en avant les Artisans - Commerçants engagés dans cette démarche,

 d'un **accompagnement personnalisé** par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente pour la réalisation concrète d'actions en faveur de l'environnement et de l'accessibilité.



UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Avec le soutien de :



Les Artisans - Commerçants engagés choisissent et relèvent des défis relatifs à la protection de l'Environnement (prévention et gestion des déchets, économies d'énergie, écoproduits etc.) et à **l'Accessibilité** de leurs prestations, et **bénéficient ensuite d'un accompagnement gratuit et personnalisé** dispensé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente.

L'entreprise reçoit dans ce cadre un **kit de communication** pour promouvoir ses engagements auprès de sa clientèle.

Contact presse :

Catherine LABREGERE MESNARD : 05 45 90 47 24
email : c.labregere-mesnard@cma-charente.fr

Contact technique :

Fantine ALIBEU : 05 45 90 47 25
email : f.alibeu@cma-charente.fr



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente
68 avenue Gambetta - 16021 ANGOULEME cedex
www.cma-charente.fr